CSE Siège
du 15 & 16 février 2023

Au programme du CSE du mois de février :

- Expertise pour risque grave à la D2S : Y-a-t-il un pilote à la Direction de la Sécurité et de la Sûreté ?
- Clap de fin pour la Franay !
- Santé sécurité et conditions de travail, la CSSCT fait le point.
- Évolutions en vue à la direction du marketing et de la communication
- France 3 Toutes régions, un plan de charge stable
- Téléthon, Festival de Cannes : des salariés passionnés… des réalisés parfois erronés !

- ## EXPERTISE POUR RISQUE GRAVE A LA D2S, Y-A-T-IL UN PILOTE A LA DIRECTION DE LA SECURITE ET DE LA SURETE ?

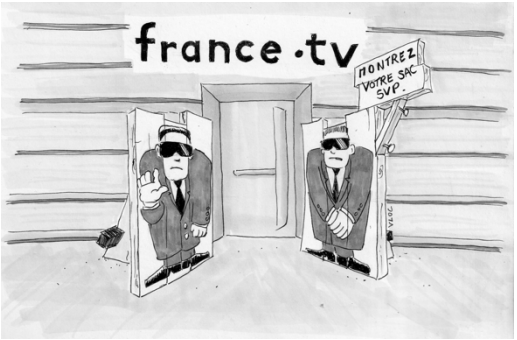

Le 15 février, le cabinet **d'expertise TECHNOLOGIA** a présenté aux élu.e.s un rapport édifiant qui met en évidence de graves carences dans l'organisation des activités de la D2S, avec des conséquences non seulement pour la santé et la sécurité des personnels, mais aussi pour la sûreté et la sécurité des bâtiments.

Ce rapport fait état d'une situation connue et reconnue par la Direction qui malgré des alertes répétées n'a, à ce jour, pas pris de mesures pour y remédier.

- Manque de personnel (l'effectif qui était de 13 personnes en 2018 est aujourd'hui de 6 CDI + 3 CDD ou intérimaires),
- Manque de formation,
- Manque de communication,
- Arrêts maladie en cascade,
- Démission,
- Management déficient…

Plus rien ne semble fonctionner dans cette direction pourtant essentielle de l'entreprise !

On se demande comment prendre en charge le pilotage, l'organisation, et le management pour que l'ensemble des salariés puisse accomplir leur mission dans un climat de confiance et de respect mutuel.

La question reste en suspens !

Il semble en effet que seule une impulsion émanant du plus haut niveau de l'entreprise puisse changer la donne.

Au vu des échanges, **les élu.e.s ont voté à l'unanimité la réunion d'un CSE extraordinaire** afin de demander la mise en place d'un plan d'action qui prenne en compte leurs préconisations.

Vu l'urgence, ils espèrent que celui-ci se tiendra début mars.

- ## CLAP DE FIN POUR LE FRANAY

La décision est actée, le bail du Franay prend fin au 1er juillet 2023.

C'est désormais à la Plaine Saint Denis chez un prestataire privé (AMP) que se réaliseront les tournages.

Quid alors de l'équipe (8 salariés) travaillant actuellement au Franay ?

Quatre d'entre eux effectuant des opérations de maintenance seront relocalisés dans l'immeuble MFTV où ils devraient continuer d'exercer leur travail dans des conditions similaires à celles du Franay.

Un salarié affecté à la logistique et au magasin devrait travailler désormais à Bois D'Arcy, un autre à MFTV.

Restent deux salariés, le chef de service et le régisseur.

Le régisseur pourrait se voir proposer un poste analogue à son ancien emploi sur le site du prestataire AMP, dans des conditions qui restent à définir.

Quant au chef de service, si un bureau est bien prévu pour lui à MFTV, la Direction est dans le flou sur les missions qui pourraient lui être confiées…

Consultés sur ce projet de relocalisation, **les élu.e.s souhaitent, avant de rendre un avis, en savoir plus sur l'affectation proposée à ces salariés,** une affectation qu'ils veulent en cohérence avec leur parcours antérieur.

- ## SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL, ON FAIT LE POINT

La commission santé sécurité et conditions de travail, a pu échanger avec le psychologue du travail de France télévisions, le cabinet ACCA.

2 lignes d'écoute confidentielles sont à disposition :

- **0800 730 870** à l'attention des salarié.e.s.
- **0800 730 875** pour les RH et les représentant.e.s du personnel.

T**ous les mardis le psychologue est présent au cabinet médical**.

Il est possible de prendre rendez-vous en composant le **5 99 72.**

Voici les points traités en commission :

- **La climatisation**

La mise en place de la règle des 19° ne s'est pas faite sans douleur : le service Énergie-clim a enregistré jusqu'à 620 demandes hebdomadaires sur plusieurs semaines.

En cause, des températures soit en dessous des 19°, soit largement en dessus des 19°.

Pour résoudre le problème, le service Énergie-clim a dû procéder au remplacement de nombreux éléments de systèmes moteurs cassettes hors-service.

Afin de garantir aux salariés un confort minimal la direction a consenti à relever le minima température de 19 à 21°.

- **La qualité de l'air**

Suite à l'épidémie de COVID, des capteurs CO_2 ont été livrés et placé dans les salles de réunion (une cinquantaine au total). Mais à ce jour on ne sait pas précisément quelles salles ont été équipées, on ne sait pas non plus comment fonctionne le dispositif qui permet d'informer les occupants d'un dépassement du taux de CO_2, ce que relèvent les élu.e.s.

- **Le suivi du plan d'action TEPI**

Si l'on en croit la direction : "*Tout va bien ! Le plan d'action porte ses fruits.*"

Quant à la salariée directement concernée par le DGI, elle est toujours en arrêt

de travail.

Les élu.e.s prennent acte mais sont extrêmement surpris d'apprendre que seule la direction s'est exprimée : les représentants de proximité des programmes en revanche, n'ont pas eu voix au chapitre.

Difficile dans ces conditions de valider les éléments produits.

- **Entretien des bâtiments MFTV et Valin : Halte aux rats** 🐀🐀🐀

C'est une lutte sans fin que tout le monde doit mener.

1ère cible des rats : les poubelles et particulièrement celles des déchets ménagers !

Parmi les mesures prises, le trou identifié comme voie d'accès des rats a été rebouché, les poubelles des déchets ménagers remplacées, mais elles restent malheureusement souvent ouvertes, le sol à a été nettoyé et la lutte continue.

La CSSCT demande que des panneaux très visibles avec le numéro de téléphone du dératiseur soit installés dans tous les rez-de-chaussée afin que chacun puisse alerter de la présence de nuisibles.

- **Propreté : Peut mieux faire !**

Particulièrement à proximité des « zones services » (fontaine à eau, machine à café, photocopieur) : un ménage en profondeur s'impose.

- **Parking, attention aux vélos !**

L'ouverture prochaine du parking vélo au premier sous-sol de la maison France Télévisions interroge les élu(e)s qui ont pointé le risque important d'accidents lié à l'usage commun de la rampe de sortie du parking pour les voitures, les motos et les vélos.

- ## EVOLUTIONS EN VUE A LA DIRECTION DU MARKETING ET DE LA COMMUNICATION

La Direction du Marketing et de la Communication est aujourd'hui organisée autour de 8 pôles :

- Communication des antennes et des programmes,
- Communication information et sports,
- Partenariats et relations publiques,
- Communication digitale et social room (réseaux sociaux, internet…),
- Marque (communication autour des contenus : séries, documentaires, programmes…),
- Marketing relationnel (relations avec les téléspectateurs france•tv),
- Communication interne,
- Et enfin secrétariat général.

La direction souhaite faire évoluer cette organisation mise en place en 2019 et rattacher la Communication digitale et Social room à la direction de la Marque, car la communication sur les réseaux est aujourd'hui incontournable.

Transférer 2 ETP de la direction Numérique vers la direction du Marketing et de la Communication.

Ces changements n'ont aucun impact sur l'emploi mais modifient le rattachement hiérarchique des 2 ETP concernés qui travailleront désormais à Valin et non plus à EOS.

Quant au directeur de la Marque, il voit de fait son périmètre augmenter puisqu'il absorbe la Communication digitale et Social room.

FRANCE 3 TOUTES REGIONS, UN PLAN DE CHARGE STABLE

Les chiffres traduisent une légère reprise de l'activité avec une augmentation de 68 jours sur 2022 par rapport à 2021.
Côté emploi, un poste de monteur a été supprimé, 1 rédacteur en chef adjoint devrait arriver, 3 postes sont mis en consultation pour des fonctions d'informaticien, de responsable d'édition et de journaliste spécialisé.
2022 a été marquée par une augmentation des jours de formation, une augmentation liée au déploiement de NRCS et Open Média mais pas seulement, les journalistes rédacteurs ont pu eux aussi bénéficier de formations.
Enfin l'année 2022 a été marquée par une baisse très sensible du nombre d'arrêts maladie que l'on peut corréler avec le ralentissement de l'épidémie de COVID.
Une question reste en suspens : dans quelle mesure FTR sera impacté par le projet TEMPO ?
FTR a participé à la réalisation de maquettes, le journal des solutions est inscrit dans le projet Tempo, la direction se dit "associée à la réflexion" sur le sujet mais reste vague.

TELETHON, FESTIVAL DE CANNES : DES SALARIES PASSIONNES… DES REALISES PARFOIS ERRONES !

- **Le 36ème Téléthon** a permis au compteur de grimper à plus de 78 millions d'euros !

Sur cette édition 2022, il n'y a pas eu de vacation au-delà des 60 heures hebdomadaires autorisées. Cela a été rendu possible par un fonctionnement par doublement des équipes. Seuls certains chargés d'édition et scriptes atteignent ce palier.

Les élu.e.s réitèrent leur demande de permettre à plus de salarié.e.s de participer à cet événement largement soutenu par les salariés de France télévisions.

Pas impossible mais pas simple répond la direction qui a confié depuis 2021 la production de l'émission à France télévisions Studio et celle-ci a pour habitude de faire largement appel aux intermittents, ce que les élu(e)s regrettent.

- **La 75ème édition du Festival de Cannes** s'est déroulée du 17 au 28 mai 2022.

Cette opération spéciale a obtenu des élu.e.s du CSE Siège puis de l'inspection du travail une dérogation à 60 h maximum de travail hebdomadaire.

Les réalisés présentés ont surpris les élu.e.s qui notent des erreurs de calculs. Ils constatent par ailleurs que les vacations les plus tardives ne se terminent qu'à 20h, ce qui est pour le moins surprenant sur un tel festival !

Doit-on y voir un détournement du forfait jour ?

Les élu.e.s souhaitent que les salariés soient encouragés à remplir leurs déclarations horaires dans MonKiosque et ce, dès leur retour de mission… ce qui permettrait de connaître le temps de travail réel.

Ils dénoncent les affres du Forfait Jour assimilé bien souvent à de l'Open bar.

La direction promet de renvoyer des documents mis à jour rapidement.

Ce CSE s'est tenu sur une journée et demi au lieu de 2, mouvement social pour la défense des retraites oblige !

Paris,
Le 20 février 2023